Taxes
IMARES
Fiscaux
Timbres Humides
FISCAUX
BLOCS
et Nombreux
FISCAUX BLEUS
DA
TIMBRES
" QUITTANCES "
Fiscaux
D.A.
TRANSPORTS
TIMBRE MOBILE
ESTAMPILLE DE CONTROLE
Timbres Clers + Sacs
Cheques
FISCAUX
DISTILLERIE A VAPEUR
L. Hubert
PÉRIGUEUX
Gilbert & Fils
CARNET DE "RECÉPISSÉS"
SCIENE SAUPIQUET

DISTILLERIE VINICOLE

ETS FAGOT
FABRICANT D'ÉPICES ET BISCUITS
DIJON

FERS · TÔLES · ACIERS

DATER EN TOUTES LETTRES
5 Novembre 1956

Fcs 1559.05

BANQUE DE FRANCE

Payable BANQUE VARIN BERNIER CHAUMONT

Cornois & Cie

Raffinerie - Distillerie

VAUCIENNES (Oise)

VAUCIENNES, le

Veuillez payer contre cette lettre de change à l'ordre de la BANQUE VARIN-BERNIER & Cie la somme

Quatre mille sept cent quarante

Voleur en Marchandises.

TIRÉ

DOMICILIATION

CHAUMONT

BANQUE DE SOISSONS

029.526

ÉTABLISSEMENTS
FOURNIER-FERRIER

Les grandes marques Fr

Marseille

Usine Sans protêt

Monsieur ROBIN POISSEY

Négociant

AMILLOT -Hte Marne -

payable à la BANQUE VARIN BERNIER & Cie

SANS PROTÊT

CHAUMONT (Hte Marne)

B.P.F.

Article 8 : CE

Par le plus diligen

interdiction, déconfiture, ou fai

Et par le gérant lu

L'assemblée générale

révocation du gérant, procède immédiateme

rempla-

.../...

FACTURE CONGÉ DU MODÈLE MIXTE

CONTRIBUTIONS INDIRECTES · TIMBRE ·

VIGNETTE

N° 056

BURGEAT & GIRARDOT Mds en Gros GOURZON (Haute-Marne)

FACTURE CONGÉ N° 1426

DATE D'ENLÈVEMENT (1) Onze Mai 1962

HEURE D'ENLÈVEMENT (1) (2) vingt heures du soir

(1) EN TOUTES LETTRES — (2) MATIN OU SOIR

056

A CONSIGNER		A DÉCONSIGNER	
Casiers à		Casiers à	
Verres à		Verres à	
TOTAL...		TOTAL...	

Timbres 50

TOTAL 68

Consigne + –

NET A PAYER

Laissez passer les récipients désignés ci-dessus contenant ensemble :

(1) Onze litres 25 centl Litres de Vin C. C.

(1) Litres de Vin A. C.

(1) Litres d'Alcool pur

Désignation du parcours : Route ordinaire

Moyens de transport : Vendeur

N° d'immatriculation du véhicule : 341 B.C.52

Délai de transport : 1 heures - Groupage : Livraisons

Le Livreur : 28,668

Signature du Marchand en Gros

(1) En toutes lettres

FACTURE CONGÉ MODÈLE 4 CC ROSE

CONTRIBUTIONS INDIRECTES · TIMBRE ·

VIGNETTE

N° 265

BURGEAT & GIRARDOT Mds en Gros GOURZON (Haute-Marne)

FACTURE CONGÉ N° 379

DATE D'ENLÈVEMENT (1) Douze Mai 1970

HEURE D'ENLÈVEMENT (1) (2) treize heures trente du soir

(1) EN TOUTES LETTRES — (2) MATIN OU SOIR

265

A CONSIGNER		A DÉCONSIGNER	
Casiers à		Casiers à	
Verres à		Verres à	
TOTAL...		TOTAL...	

Timbres

TVA TOTAL

Consigne + –

NET A PAYER

Laissez passer les récipients désignés ci-dessus contenant e

(1) un litre Quatorze centl

(1)

(1)

Désignation du parcours : Route Ordinaire

Moyens de Transport : Vendeur

N° d'immatriculation du véhicule :

Délai de transport : 6 heures - Groupage : 8 Livraison

Le Livreur :

(1) en toutes lettres

Signature du M

0,75

7/1262

(1) En toutes lettres

FACTURE CONGÉ MODÈLE I

CONTRIBUTIONS INDIRECTES · TIMBRE ·

VIGNETTE

N° 276

EVRARD FRÈRES

FACTURE CONGÉ N°

DATE D'ENLÈVEMENT (1) Vingt huit DÉCE 54

HEURE D'ENLÈVEMENT (1) (2)

EN TOUTES LETTRES — (2) MATIN OU SOIR

FACTURE CONGÉ

DATE D'ENLÈVEMENT (1) Sept Decembre 1962

HEURE D'ENLÈVEMENT (1) (2) Dix Huit heures du soir

(1) EN TOUTES LETTRES — (2) MATIN OU SOIR

EMBALLAGES	QUANT.	PRIX
Livrés ou pris Caisses		
Bout.		

LIMO

TOTAL

7/1262

ETABLISSEMENTS MOREL ET DISTILLERIE D'EVREUX REUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 55 000 000 DE FRANCS

VINS ET SPIRITUEUX

AMPLITATION EN GROS

FACTURE CONGÉ Série C

TÉLÉPHONE 48

R. C. Auxerre 1350

Doit M

Marques et Nos des récipients | Nombre de récipients

EUX EN GROS

EAUX MINÉRALES - JUS DE FRUITS

GIRARDOT

CAPITAL DE 158.000 FRANCS

ON (HAUTE-MARNE)

GOURZON, le 12 Mai

marchandises ci-après livrées devant votre cave, pa

ES BOISSONS	Quantité	Prix Unitaire	Sommes Partielles
8.18	1	11 45	11 45
ids 18	1	10 90	10 90
	2	10 40	20 80
	1	21 40	21 40
+05	15	1 65	24 75
	5	1 65	8 25
	15	0 46	6 90
	12	0 67	8 04

Téléphone N° 11
à Lanouville-à-Bayard

Succursales à :
DOULEVANT-LE-CHATEAU
MONTIER-EN-DER et WASSY

DOIT M

Nos et marques des récip.	Nombre de récipients	Contenu unitaire
9	30	x 1
17	15	x 1
1		

DOIT M

Nos et marques des récip.	Nombre de récipients
1e	15
1e	15

CONTRIBUTIONS INDIRECTES · TIMBRE ·
VIGNETTE N° 497
FACTURE CONGÈ MODÈLE 4 CC ROSE
FACTURE CONGÈ N° 3092
DATE D'ENLÈVEMENT (1) Vingt huit décembre 66
HEURE D'ENLÈVEMENT (1) (2) sept heures du matin
(1) EN TOUTES LETTRES — (2) MATIN OU SOIR

A CONSIGNER
Casiers à
Verres à
TOTAL

A DÉCONSIGNER
Casiers à
Verres à
TOTAL

(1) Laisses passer les récipients désignés ci-dessus contenant ensemble :
(1) Litres
(1) Litres
Désignation du parcours : Route Ordinaire quatre cent vingt six
Moyens de Transport : Vendeur
N° d'immatriculation du véhicule : 250 D 52
Délai de transport : 5 heures - Groupage :
Le Livreur :
(1) en toutes lettres
Consigné
NET A PAYER
Livraisons
Signature du Marchand en Gros :

CONTRIBUTIONS INDIRECTES · TIMBRE ·
VIGNETTE N° 060
FACTURE CONGÈ N° 2107
DATE D'ENLÈVEMENT (1) Vingt deux mars 1961
HEURE D'ENLÈVEMENT (1) (2) Sept heures trente du matin
(1) EN TOUTES LETTRES — (2) MATIN OU SOIR

FACTURE
CONTRIBUTIONS INDIRECTES · TIMBRE ·
FACTURE CONGÈ N° 1093
DATE D'ENLÈVEMENT (1) Huit mars 1960
HEURE D'ENLÈVEMENT (1) (2) Neuf heures du matin
(1) EN TOUTES LETTRES — (2) MATIN OU SOIR

FACTURE
CONTRIBUTIONS INDIRECTES · TIMBRE ·
FACTURE CONGÈ N° 3035
DATE D'ENLÈVEMENT (1) Vingt sept Septembre
HEURE D'ENLÈVEMENT (1) (2) Dix huit heures du soir
(1) EN TOUTES LETTRES — (2) MATIN OU SOIR

FORMULTIPLES-Cazal (Orléans)
(1) Laissez passer les récipients désignés ci-dessus contenant ensemble :
(1) quinze cent onze litres vingt cinq cent
Désignation du parcours : Route ordinaire
Moyens de transport : Vendeur
N° d'immatriculation du véhicule : 876 C 52
Délai de transport : 11 heures - Groupage : 16
Le Livreur :
22/361
(1) En toutes lettres.
Consigne
NET A PAYER
Litres de Vin C. C.
Litres de Vin A. C.
Litres d'Alcool pur
Livraisons
Signature du Marchand en Gros :

FORMULTIPLES-Cazal (Orléans)
(1)
Désignation du parcours : Route ordinaire
Moyens de transport : Vendeur
N° d'immatriculation du véhicule : 876 C 52
Délai de transport : 8 heures - Groupage : 12
Le Livreur :
10/300
(1) En toutes lettres.
Livraisons
Signature du Marchand en Gros :

FORMULTIPLES-Cazal (Orléans)
N° d'immatriculation du véhicule :
Délai de transport : deux heures - Groupage
Le Livreur :
81/108
(1) En toutes lettres.

(1)
Désignation du parcours : Route ordinaire
Moyens de transport : Vendeur
N° d'immatriculation du véhicule : 941 B.C.52
Délai de transport : 2 heures - Groupage : 1
Le Livreur :
2/162
(1) En toutes lettres
Litres d'Alcool pur
Livraisons
Signature du Marchand en Gros :

des Producteurs

" LES MO

Société Anony

Siège Social : N

R. VARIN-BERNIER & Cie

Principal. 1000 . . .

Protêt . . . 99 40 10

Frais réclamés. . . .

Frais de retour . . .

VALEUR Moulins Feuillus

DIS Département de

profession Herboris

INEMENT N° 8391

ÉRALES

des accidents qui pourraient être causés par

ourant électrique ou qui en seraient la cons

endie ou d'accident résultant de l'emploi du

toujours présumé seul responsable et la char

ombera s'il veut exercer un recours contre E

l'abonné pourra augmenter la puissance de son

ANTIN. • ENTS ET DU TIMBRE •

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ENREGISTREMENT,
DES DOMAINES
ET DU TIMBRE.

DÉPARTEMENT
du Puy-de-Dome

BUREAU
de Riom

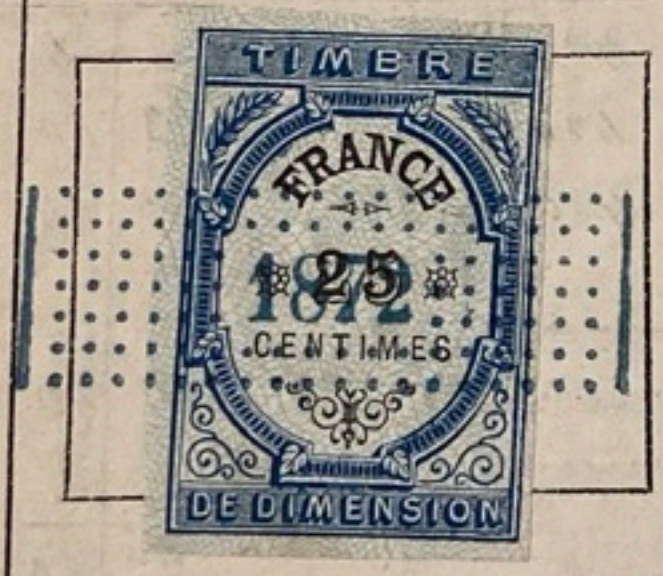

NOTA. Les quittances au-dessus de dix francs sont sujettes au timbre. (*Loi du 13 brumaire an VII, art. 12 et 16.*)

QUITTANCE DES DROITS DE SUCCESSION.

N° 106 de la déclaration de versement.

N° 97 du registre des déclarations.

Succession de M.me Raymond marie Jean Dubois

décédé à Riom de sis Volvic

le 9 octobre 1872

Je soussigné, reconnais avoir reçu de M. Jean Mathol de Malauzat

pour les droits de la succession de M.me Dubois

la somme de Cent cinq francs sept centimes

suivant le détail d'autre part.

A Riom le 21 mars 1873.

Le Receveur,

Détail des droits perçus.

DROITS DE SUCCESSION

— Les frais de timbre et, s'il y a ... seront à la charge de l'abonné.

— Pour l'exécution de la présente ... aire élection de domicile à St-Dizier.

Taxe
cette lettre
ceux Mandat
la Somme

RETOUR

DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE
MOTIFS DE LA PERCEPTION
Exercice 19
Total
Sacs en Papier
S EN GROS
LOUINEAU
Baleschoux.
TOURS
TOURS
POSTES ET TÉLÉGRAPHES
RÉCÉPISSÉS À DÉTACHER
MODÈLE DÉPOSÉ
B.P.F.
stipulée sans frais
LA PROVENÇALE
MAISON DE PRIMEURS
SPÉCIALITÉ DE FRUITS DE TABLE
Mauran
CARPENTRAS
SOCIÉTÉ DES OLÉONAPHTES
FONDA
PORTANT — Garantie de Dépôts
Etude de Me FONTANA, Notaire
à PARIS, Rue Royale, n° 10
B.P.F.
Reçu de M. Cousin
DE LOYER

1892 B.P.F. 160f 20

CRÉDIT LYONNAIS

Prochaine veuillez payer

6221709

moi-même la somme

des Cocentimes

and

ENREG. TIMBRE-DOMAI

Vendredi

Le 6 Mai

1892

10c

100F A 200F

CASTELNAUDARY

SOUCHE

: du 9 Mai 1950 (Art. 1) A CONSERVER PAR L'ENTREPRISE DE TRANSPORT

RÉCÉPISSÉ N° 618309 F

Transports Déménagements
A. LAGRANGE
BAR-SUR-SEINE (Aube)

XPÉDITEUR : Nom : Hervé Paul

dresse : Jonville s. Seine

BON DE REMIS N° Seine

estinataire : Nom : Pourpre Hervé

dresse : Bayel et Seine

Aube

ÉLIVRÉ, le Seine

CACHET COMMERCIAL DE L'ENTREPRISE

es os	NOMBRE	NATURE DES MARCHANDISES	POIDS DÉCLARÉ	VALEUR DÉCLARÉE

PORT PAYÉ	DÉTAIL DES FRAIS	PORT DU
	Transport	6 70
	Débours	
	Assurance complément re	
	Contre-Remboursement	
	Timbres et Taxes . .	1 [illegible]
	TOTAL	[illegible]

RVATIONS :

Jonville-Seine, LE 6 Nov. 44

EXTRAITS DES CONDITIONS GÉNÉRALES
(VOIR AU DOS)

La remise des marchandises équivaut à l'acceptation express conditions générales de transport indiquées **ci-contre. responsabilité est limitée à 1.000 frs du Kg et à 12.00 par colis.** Ces conditions générales sont également tenues à la sition de la clientèle, qui peut en prendre connaissance dan bureaux.

Talecki

PORTÉ A 7 MILLIONS

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 200.000 Frs

PARFUMEUR

REIMS
82, RUE DE MAGNEUX

TÉLÉPHONE 57-03
Ch. Post. NANCY 344-75
R. C. Reims n° 19.312 B
Rép. des Producteurs n° 476 Marne

Reims, le 7 FEVRIER 19 50

VENTE A COMMERCANT

M

Monsieur G. LATRIVE
52, rue A.-Briand, 52
VITRY-le-FRANCOIS
(Marne).

DOSSIER/532

DOIT

Les marchandises suivantes expédiées le prises usine ce jour REF/RL/155

BB/ 15	litres COLOGNE SUPERIEURE AMBREE 70°	426	--	6.390	--
	REMISE : 15 %			958	50
				5.431	50
	CONGE N°179				
	Majoration Taxe production	1,012 %		54	95
	Timbre Régie			11	--
				5.497	45
	Ramené à Frs :			5.497	--

TAXES A LA PRODUCTION (Fr : 740,60) & DE TRANSACTIONS COMPRISES

Taxe locale non comprise.

Valeur en

sans autre avis

Nos marchandises sont payables à Reims. — Les expéditions même franco voyagent aux risques et périls du destinataire qui devra faire toutes réclamations au transporteur avant acceptation. Le défaut de paiement d'une valeur à son échéance entraîne l'exigibilité immédiate de toute la créance — En cas de contestation quelconque le Tribunal de Reims est seul compétent. — Les emballages consignés doivent nous être retournés franco et sont déduits sur la facture suivante. — Toute commande est sujette à confirmation du Siège Social.

acceptation. Le défaut de paiement d'une valeur à son échéance entraîne l'exigibilité immédiate de toute la créance — En cas de contestation quelconque le Tribunal de Reims est seul compétent. — Les emballages consignés doivent nous être retournés franco et sont déduits sur la facture suivante. — Toute commande est sujette à confirmation du Siège Social.

L'ANNUAIRE
PARIS ILE DE FRANCE
Répertoire des Maisons Françaises

ÉDITIONS INTER-FRANCE

9, Rue de la Pépinière - PARIS (8e) — Ch. Post. Paris 1814-58 — Tél. : EURope 45-17

Courtier

Arrt

Producteur N° 37997
R. C. Seine 262.810 B

PRIX

BON DE COMMANDE N° 5836 A.P.

1° Pour l'inscription de ma Firme dans l'édition 1942 de l'Annuaire en 1 cm caractères gras — 125

2° Annuaire au prix de 60 Frs l'un plus taxe à la production transaction 10 % sur Annuaire

3° Suppléments (Clichés,

TOTAL . . . . . .

Conditions de paiement : Comptant

Raison Sociale GASTON-GAUTHIER-

Adresse 20-AVENUE BOULE-D'OR téléphone 69

Nom du propriétaire, directeur ou gérant GAUTHIER

A ROMILLY S/SEINE le 22/8/41

SIGNATURE Gaston Gauthier

Exiger : 1° Une copie de cet ordre. 2° La lettre accréditive du Courtier.

PTION (écrire très lisiblement)

VINS en GROS

Rubrique

REÇU de M Gaston Gauthier

la somme de cent vingt cinq francs en espèces

en **paiement du présent ordre.** A ROMILLY- le 22/8/41

LE COURTIER

CONDITIONS. — Conformément à la juridiction en matière d'annuaire, toute erreur ou omission qui pourrait se produire ne peut donner lieu à aucune indemnité.
Tout retard dans la parution ne peut annuler le présent Bon de Commande.
Aucune convention non indiquée au présent Bon, n'engage la responsabilité des Éditions INTER-FRANCE.
Le montant de chaque Bon de Commande sera réglé au moment de la signature, en espèces ou chèque.

L'ANNUAIRE DES PROFESSIONS CE BON CONCERNE INTER-FRANCE ET LA REIMS-CHAMPAGNE

ANDRE HERO
LAITERIE MODELE
ANCIER
près Gray (Hte-Saône)
R. C. Gray 1821
Téléphone : GRAY 2-33
ACCEPTATION OU AVAL

Transports
45-47, Bld Haussmann
...ONS-sur-MARNE

B.P.F. 2.864 · 40

...1924

...ochain veuillez porter contre ce

30 389 106 99 la somme

...A. Bourtier et Cie PROV...

...cent soixante quatre frcs 40 cmes

...Carpolard

SOCIÉTÉ ANONYME DES CONFITURES ESCPICR
EFFETS NÉGOCIABLES NON TIMBRÉS
37, RUE DE PARIS
COULOMMIERS

TRANSPORTS ESTAMPILLE DE CONTRÔLE

87 026 · ...

...à ... heures

(Le Destinataire)

...ntions inutiles.

OLIS

Notre Référ. 14186

N° de Ville 94

Emargement

...us les Compagnies
...nsabilité propre ne

TOTAL

EXTRAITS DES CONDITIONS GÉNÉRALES

La remise des marchandises équivaut à l'acceptation expres... des conditions générales de transport indiquées ci-cont... **Notre responsabilité est limitée à 20 NF du kg à 250 NF par colis.** Ces conditions générales sont égale... tenues à la disposition de la clientèle, qui peut en pr... connaissance dans nos bureaux.
Expédition contre-remboursement : voir conditions générales

TRANSPORTS ESTAMPILLE DE CONTRÔLE

...ON

...ON facture
ou détail des frais.

OBSERVATIONS :

LE

A

...Industriels et Commerciaux
VILLEFRANCHE
...11 — 24-31-68

A LIVRER CONTRE Frs

Notre responsabilité en matière d'avaries, manquants, etc., est limitée à 1.000 francs du kilo, 12.000 francs par colis. (Arrêté ministériel du 15-9-47).
Cet envoi ayant acquitté le timbre-contrat unique dans lequel le timbre de décharge est compris. (Loi du 30-6-23, art. 14) le présent bulletin n'exige pas d'autre timbre.

PARIS (19e) — Tél. BOTzaris 87-20

...ÉQUIPAGE CHAIZE & FI...
...E (Loire)
C. C. P. LYON 3408-85

...VOLtaire 59-39
(3 lignes groupées)

A REMETTRE

F. GUILLEMOTONIA

Georges Cordier, Suc.r

• LAON •

Adresse Télégraphique:
CORDIER-LAON

Téléphone
1.51

Laon, le 28 Février 1913

221

220

Monsieur Bergon Aîné
à Montblanc

Monsieur,

Je suis en possession de votre Estimée du 26 C.t et vous Confirme ma Lettre du 27.

Je vous remercie d'avoir bien voulu vous faire l'interprète de Monsieur votre Père ; j'espère que son indisposition sera toute passagère et vous serais reconnaissant de me donner de ses nouvelles quand vous m'écrirez.

J'ai vendu ce matin à M.r Wehrlé N.t à Marle :

500 litres fine Pouzac 52.° à f.rs 120 l'h.° logé départ Expédition 2 fûts de 50 l de suite le reste à sa demande d'ici fin X.bre prochain Paiement 150 j. net.

J'ai téléphoné ce matin à un Directeur de Banque de mes amis pour avoir des renseignements commerciaux sur cette Maison que je ne connais pas – je les attends d'un moment à l'autre et si je ne les obtiens pas aujourd'hui, je vous les communiquerai par un prochain Courrier en vous priant de les attendre pour faire la 1.ère expédition.

Comme je trouve votre Eau-de-Vie excellente, j'aurais désiré en avoir un petit fût à m'expédier en Gare Vaux-sous-Laon – Vous débiterez mon Compte de Commissions du

Pour acquit le 28 Mars 96	812
Pour acquit le 28 Mars 96	Pour acquitter en plus 90
Pour acquit le 28 Mars 96	Escomptes en faveur 70
	952
	Traite à ce jour 850

JEAN ÉLION
PRODUITS ALIMENTAIRES
AU RAOUL
Paris, le 2 DECEMBRE 1924
TRENTE ET UN DECEMBRE
31 DECEMBRE
B.P.F. 43 061,75
Quarante-trois
PÉTROLES JUPITER
154,40
B.P.F. 624.70
BANQUE RÉGIONALE DU CENTRE
ROANNE (Loire)
Vingt Août 1924
Septembre
Vingt Quatre Francs Soixante Dix Centimes
BANQUE DE FRANCE
N. LARBAUD St YORRE
20 AOUT 1924
Place Lucas
ETABLISSEMENTS LARBAUD-St YORRE
SOURCE LARBAUD-St YORRE
Pastilles Self-Source d'orge
VICHY-PRUNELLE
CHÂTEAUROUX
POUR ACQUIT
SANS FRAIS
40
15x2
=30

MM. **Administrateur**

LAFOND, Régent de la Banque de France, Présid
ROTHSCHILD (le Baron James de), Banquier;
PÉRIER (Joseph), Banquier, Régent de la Banque
LESTAPIS (P.-F.), ancien Banquier, Propriétaire
LA PANOUSE (le Comte A. de), Propriétaire;
DELESSERT (Benjamin), ancien Banquier;
DAVILLIER (Henry), Président de la Chambre de de la Banque de France;
CLAUSSE, ancien Notaire à Paris;
GERMINY (le Comte Ch. de), Sénateur, Gouverneu de France;
ARCHDÉACON (Sébastien), Agent de change honorai
LEFEBVRE (Francis), Régent de la Banque de France
LEMERCIER DE NERVILLE, Régent de la Banque

escompte de la
ae de France.
quier;
Banquier.

AGENCE

DATE

MOD. 657

PRIME ET ACCESSOIRES — FRANCS 2298

INDICE D'ÉCHANCE (INDICE 1 EN 0)

CATÉGORIE (A) 1 1001

ÉCHÉANCE — JOIS 2 — ANNÉE 53

MR FERNAND
GR MAGNEUX

REÇU DE

CONTRIBUTION A LA DÉF
... une cte à compter
... dues pour cette année
... assurance, les capitaux assurés
... simples et agricoles sont majo de
... garantis, la majo
... assurance
... remplacée par une cotisation
... dernier cas, la Compagnie vers
... complémentaire fixée forfaitaire
... du présent contrat, pour les dom
... au titre du présent contrat, pour les dom
... Assuré (Contribution à la Défense du F

B) Polices indexées
2. Bâtiment
9. Bâtiment (Risques locatifs illimités)
1. Polices non indexées.

1.100 à 1.180 - Ba
1.200 à 1.210 - Ba
1.300 à 1.310 - Ba

LA FRANCAISE CAPITALISATION
FG N° DE CONTRÔLE 09047
DIX FRANCS

GEORGE G... la somme détaillée ci-dessus
AGENCE Pour acquit :
de WASSY LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
3406
5, rue du Pontcarré JOINVILLE

Moyenna
Par su
ci-des
gnés o
suré, la
Et de
la p
En con
demment un c

Total à payer

Timbre d'acquit en compte avec le Trésor
(Autorisation du 7 Septembre 1929).

LA PATERNELLE ACCIDENTS

Compagnie Anonyme Française d'Assurances et de Réassurances à pr
Capital : 5 Millions (1/4 versé)

Entreprise privée régie par la Loi du 9 Avril 1898 en ce qui con
l'assurance contre les Accidents du Travail

103, Boulevard Haussmann, PARIS
Registre du Commerce Seine N° 58.174

Télégr. : PATACCIDEN-PARIS-VIII
Chèques Postaux : PARIS 300.96

QUITTANCE DE PR

AGENCE	NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ	CATÉGORIE	NUMÉRO DE POLICE	PÉRIODE	PRIME NETTE
Wassy	Mr Clément Fernand Magneux	5 AD	3148712	1,9,33 31,8,34	595 0

POUR ACQU
LE DIRECT

LA FRANCAISE CAPITALISATION
FAC N° DE CONTRÔLE 09406
DIX FRANCS

LA FRANCAISE CAPITALISATION
FAC N° DE CONTRÔLE 09406
DIX FRANCS

Reçu de M. ... demeurant à ...

Prime de l'Agence	960
Enregistrement	2 -
Taxe	125
	185
Total	1.300

LE NORD

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCE ET DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE, LES ACCIDENTS, LE VOL ET AUTRES RISQUES
CAPITAL SOCIAL : SIX MILLIONS de FRANCS, 1/2 VERSÉE - RÉSERVES AU 31 DÉCEMBRE 1933 : QUARANTE-TROIS MILLIONS de FRANCS
ENTREPRISE PRIVÉE RÉGIE EN CE QUI TOUCHE L'ASSURANCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR LA LOI DU 9 AVRIL 1898
REGISTRE DU COMMERCE - SEINE N°
SIÈGE SOCIAL, 20 & 22, Rue Le P... (9e)

1902

60 F

1344,70

Cumulé

1344,30

CH 179

POOL DES CARBURANTS
Boulevard des Marins
CHATEAUROUX (Indre)
2.20 FRANCS

CHATEAUROUX

28 NOV 1940

POOL DES CARBURANTS
Boulevard des Marins
CHATEAUROUX (Indre)
20

Pour acquit

Me GATEAU, Notaire à ESTISSAC (Aube)

Rue Coquillière, PARIS

Entre, Soussigné :

M. Sain : Deux mille trois cents soixante deux francs 80 centimes.

M. Georges : Deux mille quatre cents vingt cinq francs

M. Maurice Gonnet : Mille cinq cents trente six francs 40 centimes.

M. Gaston Gonnet : Deux mille deux cents quatorze francs 80 centimes.

représentant le solde de la part revenant à chacun d'eux dans la succession de feu Monsieur Gonnet dont le compte est établi à autre part. Lequel compte est approuvé par tous les copartageants.

M. Maurice Gonnet déclare vouloir faire toutes réserves relativement à la part lui revenant dans un acte qui existait au décès de son père dans son bureau qui existe encore dans la maison où cette succession dépend et sous la nomenclature et désignation par lui donnée.

Fait Guillaume - Delage

A Fontainebleau 10-1-26.

Lu et approuvé Bon pour quittance

Gonnet Maurice

Lu et approuvé Bon pour quittance

Paris 10 Janvier 1926

Lu et approuvé Bon pour quittance

Georges Edmond

Lu et approuvé pour quittance le 7 Janvier 1926

Gonnet

2361.95
2442
1536.40
2614.95
8539.35

Deux cent cinquante quatre francs 25 cts

Valeur en marchandises que passera sur mon compte courant

R. & A. Gobert
Epicerie en Gros
à Argenton sur Creuse
(Indre)

Fabre Pailhès & Cie

Fromage Qualité Supérieure
Marque déposée

Comptes Chèques Postaux
Montpellier N° 94

R.C. Millau N° 8774

Fabre Pailhès & Cie

30c

Fromage Naturel des Caves de Virazels

Fabre Pailhès & Cie

Saint-Georges-de-Luzençon
(Aveyron)

le 4 Mars 1925.

Messieurs R. et A. Gobert
Epicerie en gros.
à Argenton-sur-Creuse

Expédié ce jour par fer G.V. gare d'Argenton (Indre) sur Creuse
Moutet
254.75 ct

Payables à St Georges de Luzençon

	POIDS		PRIX les 50 Kgs		SOMMES
Fromages	26 Kg 400	à Fr	940		248.15
Port		à Fr			
Emballage					
Reprise			4 f. 50 la K		6.60
Totaux					254.75

Conditions des destinataires, déchet de route à leur charge.
Réclamation. — Les traites ou acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni
Les litiges qui pourraient survenir seront portés devant le Tribunal de Millau qui sera
Conditions ci-dessus.

GRANDE OU PETITE VITESSE
GRANDE VITESSE EST DE RIGUEUR

Port 16,1
270,9

Pour acquit
Pp. L. LEQUETTE
Argenteuil

Deux cent trente francs

Reçu en marchandises ci-dessus mentionnées, à mon Crédit, la somme de
Deux cent trente francs
Soixante centimes
Argenteuil, le 28 Avril 1925
Pp. L. LEQUETTE

Pour acquit
Pp. L. LEQUETTE

Le Directeur Général,

Le Directeur Général,

Pp. L. LEQUETTE

50c 28 AVR 1925 L. LEQUETTE
40c 28 AVR 1925 L. LEQUETTE
5c 28 AVR 1925 L. LEQUETTE

P. DU N.
SANS PROTÊT

P. DU N.
SANS PROTÊT

Deux cent trente francs soixante centimes

Argenteuil, le 28 Avril 1925

Pp. L. LEQUETTE

Le Directeur Général,

60

7e feuillet

NATIONALITÉ (Souligner les Étrangers)	DOMICILE HABITUEL	PIÈCES D'IDENDITÉ	DATE D'ARRIVÉE	DATE DE DÉPART	Nombre de Nuits DE SÉJOUR	VISA DE L'AUTORITÉ
Fr	Chaumont	C.I. N° 38386	25-8-57	15-10-57		Vu le 2-9-57
Fr	Chaumont	C.I. 67245	17-9-57	15-1-58		Vu le 5-9-57
Fr	Chaumont	C.I. 96436	17-9-57	15-1-58		Vu le 23-9-57
Fr	Chaumont	C.I. 55703	24-11-57	4-11-59		Vu le 16-10-57
Fr	Chaumont	C.I. 55702	24-11-57	4-11-59		Vu le 25-11-57
Fr	Chaumont	217708	2-12-57	31-12-57		Vu le 10-12-57
Fr	Chaumont	C.I. 00811	2-12-57	31-12-57		Vu le 16-1-58
						Vu le 27-2-58
						Vu le 25-3-58
						Vu le 28-3-58

Pâtes Alimentaires, Semoules, Riz & Tapiocas
Établissements

Huileries Hugueth & Cie
Société Anonyme Capital 6.000.000 de francs
MARSEILLE

Marseille, le 13 Avril 19 27 — Traite 7.826,-

Au DIX MAI PROCHAIN

C.L. 2 ordre 15/27/21 — Banque Hugueth & Cie Marseille

SEPT MILLE HUIT CENT VINGT SIX FRANCS

de Somme reçue en marchandises

Marseille 13 Avril 27 — 77065

Société Anonyme des Huileries Hugueth & Cie — Marseille

Société Anonyme des Huiles Végétales Alimentaires

Sociétés Réunies

Établissements Ch. Gailly & Ed. Hennion
Fabrique de Pois Cassés
Brasserie — Malterie
LA GORGUE (Nord)

Bordeaux, le 11 Mai 1929

Au 15 Juin courant — veuillez payer contre cette lettre de change à l'ordre de la Société Générale de Bordeaux la somme de Cent Quatre vingt Quinze Francs

Valeur en marchandises

Tiré Monsieur J. Robin Négociant Andelot (Hte-Marne)

Domiciliation Banque Vatin Bernier & Cie - Chaumont

Ste Anon. Globus — Bordeaux

Chaumont 19 — Chaumont 053

Importation Exportation
Globus — Société Anonyme
Capital Fr 1.200.000
R.C. 42298 B
Bordeaux - 43 rue Mandron

Acceptation ou aval

Bordeaux, le 14 Novembre 1950 — B.P.F. 8.922

Au QUINZE DECEMBRE PROCHAIN — veuillez payer contre cette lettre de change à l'ordre de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE la somme de HUIT MILLE NEUF CENT VINGT DEUX FRANCS

Valeur en marchandises

Tiré Monsieur J. ROBIN Négociant ANDELOT (Hte-Marne)

Domiciliation Banque Vatin Bernier & Cie - CHAUMONT

Ste Anon. Globus — Bordeaux

Société Générale — Bordeaux 266709

BOUCLET Fils, ZUNEQUIN & Cie
Société à responsabilité limitée Capital 1.300.000 francs
BOULOGNE-SUR-MER
R.C. Boulogne-sur-Mer N° 10.177

Acceptation

de Huit mille neuf cent vingt deux francs — Valeur reçue en Marchandises que passerez suivant avis

Tiré Monsieur Robin Fortunéy Négt Andelot

Domiciliation Banque Vatin Bernier & Cie Chaumont

Sans protêt — Valeur en marchandises

Chaumont 12 015 — Banque de France 20-155715 — Boulogne sur Mer

N° 911

BRULERIE VICTORIA
USINE MODÈLE POUR
6, RUE PER
TÉLÉPHONE 36-80
Diplôme et Médaille d'Or
Foire Gastronomique de Normandie
et Semaine du Café
LE HAVRE — Avril 1931
Colis café torr
Nkgs
50 sertissoirs
50 torches
Exposition sur grosse
ARGENTON SUR CREUSE
INDRE
LE HAVRE
773.70
CREDIT LYONNAIS
BOURGES
CREDIT FONCIER DE FRANCE
BRULERIE VICTORIA
LE HAVRE
28/10
50c
10c
40c
2f
PRIX
NET
TABL
BRUT
TOTAL
2506 70
MOISIBRE 1984
430.15

N° 2 M

COMPAGNIE DU BOURBONNAIS

Société en Commandite par Actions au Capital de **1.000.000** de Francs

Sous la Raison Sociale : **P. de LACHOMETTE, VILLIERS et Cie**

Usine de VICHY-CUSSET

NOTA : A défaut de paiement, la lumière cesse d'être fournie.

SERVICE GAZ

Mois de 9bre 1908

Doit M Pottier

le Compteur marque 7433

il marquait au relevé précédent 7176

DÉPENSE 257 m/c à 0 fr. 20

	FR.	C.
	51	40
Location du Compteur	1	00
Timbre	0	10
TOTAL	52	50

POUR ACQUIT :

COMPAGNIE DU BOURBONNAIS — Société en Commandite par actions au Capital de 1.000.000 de Francs — Sous la Raison Sociale P. de LACHOMETTE, VILLIERS et Cie — 9 DEC 1908 — QUITTANCES — USINE DE VICHY-CUSSET

10 c

Le Directeur,

Brocx

Les réclamations doivent être faites à l'Usine à Gaz route de Vichy, à Cusset.

CUSSET, IMP. NOUVELLE

MAISON FONDÉE EN 1870

Anciennes Maisons RODET LACOMBE - RODET FRÈRES

N° 2

B.P.F. 88.85

Sans frais

Sans frais, motif du refus :

N° 7

FRANÇAISE.

ES ET TÉLÉPHONES.

SERVICE DE LA RADIODIFFUSION.

Reçu de M. Marguliaz

à Ste Savine avenue de l'avenir n° 8

la somme de cinquante francs

(en toutes lettres)

(1) montant de la redevance annuelle à compter du 1er juillet 1932, pour usage d'un poste récepteur de radiodiffusion (2e catégorie) installé :

a. à domicile.

b. à ....., rue ..... n° .....

(1) pour complément de redevance en raison de la substitution d'un poste de la ..e catégorie à un poste de la ..e catégorie (période du ..... au .....).

(1) pour non-déclaration d'un poste récepteur de radiodiffusion (redevance triplée – redevance sextuplée (1)).

A Ste Savine le 12-12-32

Le Receveur

(1) Biffer la mention inutile. — a, b. Biffer la mention inutile. Indiquer en b l'emplacement du poste si ce dernier n'est pas installé au domicile du déclarant.

Apposer l'empreinte du timbre à date dans chacune des cases ci-dessous.

Voir au verso.

25 c

SAVINE 13 DÉC 32 AUBE

SAINTE SAVINE 12 DÉC 32 AUBE

SAVINE 12 DÉC 32 63 AUBE

SAVINE 12 DÉC 32 53 AUBE

SAVINE 12 DÉC 32 AUBE

SAVINE 12 DÉC 32 33 AUBE

Mandat

Valeur e

Objet co

Nota. — Les indications qui ne se rapportent pas ... Voir au verso. ... suivant

Le débiteur est décédé.
Le débiteur est inconnu.
Le débiteur est introuvable.
Le débiteur refuse le payement.

indiqué ci-après :

N° 1392-64 bis.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

A DÉCHIRER.

Le facteur doit délivrer un récépissé à souche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

A DÉCHIRER

Signification des principales indications éventuelles pouvant figurer en tête de l'adresse.

D..... = Urgent.
AR..... = Remettre contre reçu.
PC..... = Accusé de réception.
RP..... = Réponse
TC

XPx.... = Exprès payé.
NUIT... = Remettre même pendant la nuit.
JOUR... = Remettre seulement pendant le jour.
Remettre ouvert.

N°

Timbre à date.

MONTBLANC 18 12 3 13 HÉRAULT

MENTIONS DE SERVICE.

Indications de service.

Principales indications conventionnelles.

Exprès payé x (kilomètres)..	XP x	Accusé de réception.....	PC
Réponse payée.....	RP	Remettre en mains propres...	MP
Télégramme collationné.....	TC	Remettre contre reçu.....	AR
			RO

N°

Timbre à date.

TROYES 18 FEVR 09 AUBE

Pour T2

à 2 h. 4 m. du

Signification des principales indications éventuelles pouvant figurer en tête de l'adresse.

D..... = Urgent.
AR..... = Remettre contre reçu.
PC..... = Accusé de réception.
RP..... = Réponse payée.
TC..... = Télégramme collationné.
MP..... = Remettre en mains propres.

XPx.... = Exprès payé.
NUIT... = Remettre même pendant la nuit.
JOUR... = Remettre seulement pendant le jour.
OUVERT = Remettre ouvert.

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

— *L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance prise par la voie télégraphique.* (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

Indications de service.

N°

Timbre à date.

ROI 17 AUBE

ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.

GISORS 558 12 8 10H35 = CLÉ
ACCEPTONS CONDITIONS FAITES
IMMÉDIATEMENT PIGNON BRONZE = BLANCHISSERIE =

Ech. N° 1 F° 16

DIRECTION
Troyes
Baillot & Montagne

LA PROVIDENCE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS
Capital social : CINQ MILLIONS dont un quart versé
56, rue de la Victoire, PARIS (anciennement 12, rue de Grammont)

Fr. 41,50

Reçu de M. Salmon Fernand propr
demeurant à La Forge
la somme Soixante et onze francs cinq centimes pour prime
d'assurance du 6 mai 1914 au 6 mai 1915 suivant détail ci-après :

POLICE	DÉTAIL DES ASSURANCES	PRIMES
	Assurance collective de salaires à %	
	id. individuelle	
	id. des chevaux et voitures	
	id. des voitures automobiles	
	id. agricole	
	id. de responsabilité civile de	70 75
	id.	
	id.	
	Droit d'admission à raison de	
	Droit de timbre 2,40 °/oo (Lois des 5 Juin 1850 et 23 Août 1871)	0 10
	Frais de répertoire	
	Timbre de Quittance	
	Total de la Quittance	41 50

Paris, le 6 mai 1914

Le Directeur Général,

4 B.

23.888. — Imp. F. Fano, Paris. — 7 13 — 60.000 Ex.

Recette à Satillieu
20981

Dép^t de
Arrond^t de
Canton de
Commune de
TOTAL
Timbre de la quittance
Coût de la Police
pour cent mil neuf cent
sur ce m.
de timbre (Lois
et droits d'en

ALE
contre l'INCENDIE
ONS
MILLIONS
celui de la Cie sur la VIE

MINISTRATION
TRATEURS :
régent de la Banque de France, Président;
ier, Régent de la Banque de France;
e;
membre de l'Académie française;
membre de la Banque de France;
n), ancien Régent de la Banque de France;
ison Vernes et Cie, Banquier;
ancien Député, Banquier;
Neuflize et Cie, Banquier;
es requêtes honoraire au Conseil d'État;
ancien Président des Mines;
éric), Ingénieur civil des Mines;
n Robert), Banquier, Ingénieur civil des Mines;
te);
Maison Mallet frères et Cie, Banquier;
l);
ançois);
re des requêtes honoraire au Conseil d'État;
me Frédéric).

LA NATIONALE
(Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'État)
Société Anonyme d'Assurances sur la VIE

Capital entièrement distinct de celui de la Cie contre l'INCENDIE

Capital social	Fr.	15.000.000
Réserves mathématiques		643.000.000
Réserves supplémentaires		47.000.000
		705.000.000

DIRECTEUR :
Mr Ray (GEORGES).

SOUS-DIRECTEUR :
Mr Grimprel (MAURICE).

Epicerie en Gros
André GARABIOL
52, Rue T... TROYES

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
Chèque à ce Crédit
Ch. 43 courant
à l'Ordre de
TROYES
Valeur reçue en marchandises
A Monsieur
Epicerie
Adt

PHILIPPE & SES FILS
PHILIPPE FILS Successeurs
Paris, le 19 NOVE 1951
B.P.F. 11.958
Au Trente Novembre prochain ne voulez payer contre cette lettre de change à l'ordre de
CREDIT DU NORD
Douze mille neuf cent cinquante
Valeur pour solde de votre facture
COMPENSÉ 30 NOV 1951 CREDIT DU NORD TROYES
CREDIT DU NORD 27 NOV 1951 TROYES
BANQUE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE TROYES
PHILIPPE & SES FILS
PHILIPPE FILS Successeurs
Lyon d'or
Monsieur Entrepôt Goudchaux
20 rue Bonfrement
Brienne le Château (Aube)
Demandez Banque Nationale du Commerce et Industrie à Troyes
N° 1605

PERSIN
Cycles - Motos
Pour
A Mr Robin Théophile
Epicerie à Clairdelet (Isère)
Payable à la Banque Varin Bernier et Cie à Clermont
N°
MONT
45c
30c

ETABLISSEMENTS
LUSTUCRU
CARTIER-MILLON
89, RUE ABBÉ GRÉGOIRE
GRENOBLE
TÉLÉPH. : 44-82-29-30 et 31
Télégramme LUSTUCRU-GRENOBLE
C.C.P. LYON N° 118-62
Registre du Commerce Grenoble
FACTURE DU 30 06 61
CONTROLE 014561
FACTURE N° 2656
310761
014561
MONTANT NouveaUx Francs
Veuillez payer, contre cette lettre de change, la somme indiquée ci-dessous, à l'ordre de :
TIRÉ
DOMICILIATION
ACCEPTATION
BANQUE DE FRANCE GRENOBLE
CHATEAUROUX 1130 02789 0
SANS FRAIS

B.P.F. 7.205,00
Saint-Gaudens (H.-G.) le 25 septembre 1954
Au Fin du mois de Novembre 1954
A l'Ordre de
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Valeur reçue en marchandises
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS MÉNAGERS
Spécialités : P.M.H. - RUSS
SANS FRAIS
FLOSS OU DE SPÉCIALITÉS P.M.H.
N. HEBERT
37 rue de Vouvray
VITRY-le-FRANÇOIS
Vitry-le-François
BAR-LE-DUC
EN RÈGLEMENT DE FACTURES DE PRODUITS
Santerre Durand

DISTILLERIE A VAPEUR
L. Hubert
PÉRIGUEUX
LIQUEURS RECOMMANDÉES
LA NOISILLE
LA MUSCAQUINE
CURAÇAO TRIPLE SEC
CHERRY BRANDY
ANIS "LE POILU"
PÉRIGUEUX
TÉLÉPHONE : 5-77
86 028 899
PÉRIGUEUX
B.P.F. 289.40
Monsieur
CRÉDIT LYONNAIS
Veuillez payer par ce chèque la somme de
deux cent quatre vingt neuf f. 40 cts
Valeur reçue en marchandises
A Monsieur
Ussel
CORRÈZE
F°
45c

Société Nouvelle des "Cafés Gilbert"
Gilbert & Fils
Usine à Paris
Usine à Poitiers
ACCEPTATION DU TIRÉ
PARIS, le 5 DEC 1950
BPF
CREDIT LYONNAIS
29-12 008700
A VIN DESSERTE PROCHAIN
à l'Ordre des POSTES ET TÉLÉGRAPHES, la somme de
QUARANTE DEUX MILLE NEUF CENT TRENTE ET UN FRANCS
Valeur en marchandises suivant facture du 14.II.50
TIRÉ
Monsieur ROBIN POISSY
Epicerie
ARDELOT
(HAUTE MARNE)
DOMICILIATION
BANQUE VARIN BERNIER CLERMONT
SANS FRAIS
CAFÉS GILBERT
2.50 FRANCS
NZ